

1,5 MILLION \$
EN AIDE À LA RESTAURATION PATRIMONIALE

McMasterville, le 18 septembre 2023 – La MRC de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) est fière de dévoiler les résultats du Programme d'aide à la restauration patrimoniale qui vise à soutenir financièrement les travaux de restauration et de préservation de bâtiments patrimoniaux de propriété privée et municipale. L'objectif étant de rehausser et d'entretenir les caractéristiques patrimoniales des immeubles patrimoniaux pour préserver ces témoins tangibles de la riche histoire du territoire.

Depuis le mois de janvier 2021 jusqu'à ce jour, 30 propriétaires privés des municipalités et villes de Beloeil, Carignan, Chambly, Saint-Antoine-sur-Richelieu et Saint-Basile-le-Grand ont reçu des subventions totalisant près d'un million de dollars. Aussi, trois bâtiments municipaux ont bénéficié de l'aide globale de 550 000 \$ dans les villes et municipalités de Beloeil, Chambly et Saint-Jean-Baptiste. Des sommes sont encore disponibles d'ici la fin de l'année 2023 pour d'autres projets municipaux admissibles. Des photos de projets réalisés sont disponibles sur le [site Web](#) ainsi que la vidéo d'une entrevue portant sur le Programme.

Ce Programme est rendu possible grâce à une entente de partenariat conclue avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC) du Québec, dans le cadre du Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier.

« *Nous souhaitons soutenir les propriétaires de bâtiments pour augmenter la protection, la mise en valeur et la transmission du patrimoine immobilier de la MRC de La Vallée-du-Richelieu.* », déclarait madame Marilyn Nadeau, préfète de la MRCVR et mairesse de la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste.

CLIENTÈLE ET INTERVENTIONS ADMISSIBLES

Pour être admissible, une propriété doit être située dans une municipalité de la MRCVR qui a adhéré au Programme et répondre aux critères établis par le MCC du Québec. Dans les cinq municipalités intéressées, tous les immeubles admissibles en fonction de ces critères ont été identifiés et les 240 propriétaires de ces immeubles ont été contactés directement par la MRCVR.

Seuls les travaux de restauration et de préservation sont admissibles. Les coûts de main-d'œuvre, les honoraires ou les frais de services professionnels associés à la réalisation des interventions admissibles sont éligibles.

À PROPOS DE LA MRCVR

La Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) est un organisme municipal à portée régionale qui regroupe les municipalités et les villes de la vallée du Richelieu, soit : Beloeil, Carignan, Chambly, McMasterville, Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park, Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Basile-le-Grand, Saint-Charles-sur-Richelieu, Saint-Denis-sur-Richelieu, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Marc-sur-Richelieu et Saint-Mathieu-de-Beloeil. Son mandat est d'exercer les pouvoirs et les responsabilités que lui confèrent la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* ainsi que le *Code municipal du Québec*. Couvrant un territoire d'approximativement 134 000 habitant(e)s, l'organisation interagit au niveau de l'aménagement du territoire et de la mobilité, du développement agricole, culturel, économique, social et touristique, de la sécurité incendie, des cours d'eau et des matières résiduelles. La MRCVR assume également la responsabilité de certains mandats que lui confèrent ses municipalités et villes ainsi que divers organismes partenaires.